



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070351

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/07/2025 14H01 C:001112 I:16456
V/REF : 0825369391
V/Email reçu le Lundi 21/07/2025 a 14H01

INTER PARTNER ASSISTANCE
N° TVA FR 42 316 139 500
6, RUE ANDRE GIDE
92328 CHATILLON

SELON DEVIS N° 5070108

IMMEUBLE : HABITATION
1078 BOULEVARD DE VERDUN
34200 SETE

Montpellier, le 28 Juillet 2025

Référence Marché: Contrat Prestations de Service
LOCALISATION : 1078, BOULEVARD DE VERDUN * MICHEL BOUSSADIA AU 0603718323
MOTIF : REMPLACEMENT CHAUFFE EAU

Votre accord sur notre devis n° 5070108 du 18/07/2025 d un montant de
846,60€ HT SOIT 1015,92€ TTC

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

TRAVAUX RÉALISÉS LE 28/07/2025

MISE A DISPOSITION D'UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS SPÉCIALISÉS ÉQUIPES D'UN
VEHICULE ATELIER
VIDANGE DU CHAUFFE-EAU
MISE A L'ARRET DU CHAUFFE-EAU
DEPOSE ET EVACUATION DU CHAUFFE-EAU 200L
POSE D'UN CHAUFFE-EAU 200 L
POSE DU GROUPE SECURITE ET SIPHON
RACCORDEMENT DU CHAUFFE-EAU
VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 28/07/25 a 16H06 SUIT CTH (envoi devis)

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	DEP1-Ff dépl.sans interv.Lu-Ve 8h-18h	69,00	69,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070351

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT
1,00	TH1-H(s) Plombier Lu-Ve 8h-18h	47,00	47,00
4,00	TH1-H(s) Plombier Lu-Ve 8h-18h	47,00	188,00
4,00	TH1-H(s) Plombier Lu-Ve 8h-18h	47,00	188,00
1,00	FOURNITURE	354,60	354,60
1,00	A CHARGE CLIENT	-13,26	-13,26
TOTAL H.T.			833,34
T.V.A. a 20,00%			166,66
TOTAL T.T.C.En EURO			1000,00

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN